

AVIS DE CONVOCATION

Le 3 septembre 2021

Aux parents des élèves de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier

OBJET : Assemblée générale des parents

Madame,
Monsieur,

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique, vous êtes invités à assister à l'assemblée générale des parents qui se tiendra le **jeudi, le 9 septembre 2021 à 20 h 15**. Le but de la rencontre est d'élire trois (3) représentants des parents.

La rencontre pourrait avoir lieu via TEAMS ou en présentiel, selon le nombre d'inscriptions reçues. Vous devez vous inscrire par courriel avant le 8 septembre à 12h00 à l'adresse suivante : (delaquarelle@cssdgs.gouv.qc.ca)

Nous ferons parvenir aux personnes inscrites une invitation par courriel le 8 septembre en après-midi en précisant où aura lieu la rencontre ou contenant le lien TEAMS.

Vous trouverez joint au présent avis de convocation, l'ordre du jour de cette assemblée générale.

Bien à vous,

Joël Deschamps
Directeur

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER**

**ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 SEPTEMBRE 2021**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 septembre 2020
4. Buts de l'assemblée générale
5. Nomination d'un président ou d'une présidente d'élection
6. Procédure d'élection aux postes de représentants des parents au conseil d'établissement et explication du rôle des substituts aux parents, s'il y a lieu
8. Élection aux trois (3) postes de représentants des parents au conseil d'établissement
(3 mandats de 2 ans)
9. Élection au poste de représentant au comité de parents et de substitut
10. Organisme de participation des parents versus comité de parents-bénévoles
11. Levée de la séance